



Déclaration CGT CPPNI FHP du 22 mars 2023

AVENANT 33 :

Une classification low-coast loin des attentes de l'ensemble des salarié-e-s

Après avoir signé l'avenant 32 qui avait permis aux employeurs de récupérer 250 millions d'euros d'argent public, la CFDT et l'UNSA récidivent en offrant encore une fois un nouveau pactole aux employeurs.

L'avenant 33 est soumis à un financement des pouvoirs publics de près de 450 millions d'euros sans que les employeurs, encore une fois, n'aient à mettre un euro de leur poche.

Que nous sommes loin des grandes déclarations d'intention de la partie patronale au début des travaux : « une classification de haut niveau ! » ; « des salaires attractifs et compétitifs ». Toute cette mascarade n'était qu'une justification auprès de la DGT pour se mettre en conformité avec les minima conventionnels et profiter au passage de l'argent magique du contribuable !

Que nous sommes loin des lignes rouges annoncées par les deux organisations syndicales signataires qu'elles ont allègrement franchies, notamment sur la sécurisation du Ségur qui sera grignoté, pour les plus bas salaires, à chaque augmentation du SMIC alors que l'accord signé par la CGT et FO le sécurisait.

La CGT, au travers de son simulateur, a constaté que l'avenant 33 n'aurait un impact favorable que sur une faible partie des salarié-e-s.

Le fait d'intégrer le financement au travers de la tarification va permettre aux établissements de se rembourser leurs accords négociés et d'augmenter les profits des actionnaires.

La CGT restera vigilante sur l'application de cet avenant et utilisera tous les moyens mis à sa disposition pour dénoncer les pratiques frauduleuses à venir, tel qu'elle le fait déjà au travers de ses différents contrôles (exemples : Korian, Almayva, Vivalto et autres dossiers en cours).

Ces deux centrales syndicales, CFDT et UNSA, qui ne sont là que pour collaborer avec les employeurs et leur permettre de piller l'argent public, ne peuvent être considérées que comme les fossoyeurs de la convention collective.